CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7156** **VALABLE JUSQU'AU** **07/08/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2003

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/04/2021

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS B

Siret : 447 809 088 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7141570

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 542702J124700/001 297920/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 542702J124700/001 297920/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : TRUEL MACONNERIE - CONSTRUCTION & RENOVATION

LD ENVERHNE
ZI DE POMMIERS
46400 SAINT-CERE

Téléphone : 05 65 33 40 56 **Fax :** 05 65 40 45 09

Portable : 06 08 33 67 94

Responsabilité légale :
TRUEL ERIC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@truel46.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 491 778 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	9	22/06/2023
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	9	22/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 16:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.